

Informations sur la garantie - Chaussures

Chère cliente, cher client, notre objectif est de vous satisfaire avec nos chaussures importées. C'est pourquoi nous souhaitons vous informer de certains principes permettant de sélectionner, d'utiliser et d'entretenir correctement les chaussures. Lorsque vous choisissez le bon modèle, vous devez tenir compte de l'usage que vous ferez de la chaussure.

Le bon choix

- Niponino s.r.o. recommande de **choisir soigneusement le type et la taille** de chaussures qui conviennent à votre pied, qui ne sont pas trop lâches et dont la doublure n'est pas trop sollicitée et usée. En règle générale, essayez les chaussures avec la chaussette que vous porterez. Il est conseillé de répéter l'essai à la maison, dans des conditions propres. Si vous commencez à porter les chaussures et que celles-ci présentent des signes d'usure, même partielle, vous ne pouvez plus demander le remplacement des chaussures par une autre pointure.
- Une condition préalable importante est la **sélection du bon modèle pour l'usage que vous en ferez**. Vous aurez consulté des vendeurs formés à cet effet et choisi le modèle adapté à l'activité que vous souhaitez exercer avec lui. Les dommages subis par le modèle lors d'une activité pour laquelle il n'est pas prévu ne peuvent pas faire l'objet d'une réclamation.

Entretien et maintenance

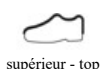
- **Nettoyez les chaussures** après chaque utilisation et laissez-les **sécher naturellement**. Ne les faites pas sécher au soleil ou près d'une source de chaleur.
- Les pattes (extérieures et intérieures) doivent être soigneusement nettoyées et séchées pour éviter la rouille des parties métalliques.
- **Pour les chaussures doublées de cuir**, essuyez l'intérieur des chaussures avec un chiffon humide après chaque utilisation. La doublure est fabriquée avec les cuirs les plus fins et les plus perméables à l'air. Ces cuirs absorbent facilement divers pigments, en particulier lorsqu'ils sont en contact avec d'autres matériaux. Sa décoloration ne réduit pas la valeur d'utilisation des chaussures et n'essayez pas de les nettoyer avec des détergents ou des solvants. Le dégraissage du cuir de la doublure entraînerait un durcissement et, par la suite, des fissures.
- **Traitez le cuir** à l'intérieur et à l'extérieur des bottes **avec des produits appropriés** et suivez scrupuleusement les instructions d'utilisation de ces produits. L'entretien régulier des chaussures est également essentiel pour la durée de vie des coutures. Un cuir durci et non traité peut couper les coutures.
- Traiter les **modèles textiles et combinés** avec une brosse douce et sèche et les imprégner uniquement avec les imprégnations en spray prévues à cet effet.
- Laisser les chaussures sécher naturellement, ne pas les faire sécher au soleil ou à proximité de sources de chaleur.
- **Imperméable** - les modèles en cuir sont généralement fabriqués à partir de cuir hydrophobisé. Cela signifie qu'il est capable d'empêcher la pénétration de l'eau dans la chaussure pendant un certain temps. Toutefois, si vous souhaitez une chaussure parfaitement imperméable, il est préférable de choisir une chaussure dotée d'une membrane. La membrane de meilleure qualité est probablement le Gore-tex. **L'imperméabilité du Gore-tex (à moins qu'il ne soit endommagé) est totale et Gore garantit cette propriété pendant toute la durée de vie de la chaussure. Cette garantie est valable tant que le Gore-tex n'est pas mécaniquement endommagé** (c'est-à-dire que les coutures de la chaussure ne sont pas rompues, que la tige ne présente pas de déchirures mécaniques et que la doublure n'est pas mécaniquement endommagée (déchirure, perforation). Ne portez que des chaussettes dans les chaussures en Gore-tex qui ne peuvent pas endommager la doublure, et empêchez la chaussure et le pied de bouger ensemble en serrant correctement les lacets. La respirabilité de la membrane Gore-tex diminue au fur et à mesure qu'elle se salit. La respirabilité de la membrane se détériore donc avec l'usage et dépend fortement de la capacité de l'utilisateur à garder la doublure de la chaussure propre. Toute tentative de nettoyage humide de la doublure peut endommager la membrane. **La diminution de la respirabilité du Gore-Tex n'est pas couverte par la garantie** et, une fois encrassée, la respirabilité initiale de la membrane n'est pas récupérable.
- Les chaussures doivent être entretenues et toute **usure ou détérioration** doit être réparée immédiatement. Si une usure excessive est observée sur la doublure de la chaussure, celle-ci doit être immédiatement confiée à un atelier de réparation. La semelle intérieure et les lacets d'une chaussure sont remplaçables après usure. Le remplacement de la semelle intérieure et des lacets usés fait partie de l'entretien régulier de la chaussure et le coût du remplacement est à la charge du client.

Soins aux plantes grimpantes

- Il est toujours préférable de laisser vos chaussures d'escalade sécher naturellement dans un endroit aéré après utilisation plutôt que de les mettre directement dans votre sac à dos. Les semelles en caoutchouc doivent être bien nettoyées après chaque utilisation pour respecter les normes d'adhérence. Nous recommandons de les nettoyer avec un chiffon humide et de les laisser sécher naturellement à l'abri de la lumière directe du soleil. Si la surface est devenue plus huileuse et que cela réduit les propriétés d'adhérence, nous recommandons de la poncer légèrement avec du papier de verre. La semelle doit être remplacée avant qu'un trou ne se creuse dans la semelle. s'applique également à la fonte. Il est très important de faire appel à un service agréé pour le remplacement de la semelle de la pantoufle, qui utilise également le caoutchouc d'origine.

Garantie : les chaussures sont garanties pendant 24 mois. Cette garantie couvre les défauts dus à des vices de matériaux ou de fabrication. La garantie ne couvre pas l'usure ou les changements d'apparence causés par l'utilisation des chaussures. En outre, les dommages dus à la négligence d'un entretien adéquat ou à la confusion de l'usage des chaussures. La période de garantie ne doit pas non plus être confondue avec la durée de vie du produit, qui est déterminée par le mode et l'intensité de l'utilisation et peut être plus courte que la période de garantie. Les produits défectueux doivent faire l'objet d'une réclamation immédiatement après la découverte du défaut auprès du détaillant où ils ont été achetés. Lors de la réclamation, présentez la preuve d'achat des marchandises réclamées et la carte de garantie. Après les 24 mois de la période de garantie, le droit de réclamer des défauts et les autres obligations découlant de la période de garantie expirent.

Matériaux des chaussures :



Vendeur : Niponino s.r.o, Zádveřice 84, Zádveřice - Raková, 763 12 République tchèque

Stocker le

cachet de la date d'achat

Informations sur la garantie - chaussures